



COMMUNE DE BRENNILIS

COMITÉ CONSULTATIF CENTRALE NUCLÉAIRE



RÉUNION DU 18 OCTOBRE 2011

1. Le Comité consultatif Centrale nucléaire institué par le Conseil municipal de Brennilis s'est réuni le 18 octobre 2011 en mairie pour préparer la prochaine réunion de la CLI convoquée pour le 25 octobre 2011.

2. La réunion était présidée par Jean-Victor Gruat, maire de Brennilis. Ont participé :

- pour le conseil municipal de Brennilis Sylvie Birhart,
- Conseiller technique de la Municipalité : Olivier Herry ;
- pour les Associations, René-Pierre Bolan, SEPNB - Bretagne Vivante ; Bernadette Lallouet, Vivre dans les Monts d'Arrée
- pour le site nucléaire, Jean-Christophe Couty.

3. Le Comité consultatif a entendu un compte rendu de la réunion préparatoire du Bureau de la CLI du 21 septembre 2011, à laquelle René-Pierre Bolan et Sylvie Birhart (représentant JV Gruat, empêché) avaient participé.

4. Présentation du rapport TSN par l'exploitant – M. Couty, à la demande des membres du Comité consultatif, a apporté des précisions sur certains points du rapport, concernant notamment les « événements significatifs » survenus sur site en 2010, et le processus d'évacuation des déchets y compris compte tenu de l'accident survenu sur le site CENTRACO en septembre 2011. Il a été confirmé que les piézomètres installés ne devaient pas être bouchés, de manière à permettre une continuité dans les mesures.

5. Rôle de l'ACRO – Il a été constaté que dans le cadre de possibles scénarios de suivi partagé à établir par la CLI au vu des suggestions de l'ACRO, cette dernière pouvait être amenée soit à effectuer des mesures et analyses complémentaires de celles existantes ou de contrôle, soit, sans que cela soit exclusif du précédent, à conseiller la CLI sur les aspects techniques des différents dossiers dont elle sera saisie. Il a été rappelé que le Président de la CLI avait assuré que des financements seraient identifiés pour des mesures et analyses complémentaires que la CLI jugerait souhaitables. Il a été précisé que, dans le cadre du travail qu'elle mène pour la CLI, l'ACRO avait reçu copie de toutes les analyses réalisées par EDF et pourrait donc sans doute communiquer ces documents aux membres intéressés de la CLI.

6. Actualité du site – Après publication du décret d'autorisation de reprise du démantèlement les activités vont progressivement s'intensifier sur le site. Les travaux liés à l'assainissement du chenal de rejet de la STE du site vont en particulier être entrepris très prochainement. Ces travaux ont fait l'objet d'un échange qualifié de fructueux par les deux parties entre Bretagne Vivante et EDF, en raison de la présence d'espèces protégées aux abords du chenal. Les interventions sur le chenal seront aussi peu agressives que possible et s'accompagneront d'un rétablissement de zone humide.

7. Sûreté / Suivi Fukushima – Il a été précisé que le site des Monts d'Arrée fournirait les informations requises sur la vulnérabilité des installations dans le cadre des mesures et demandes liées au suivi de la catastrophe de Fukushima (risque d'interruption de l'approvisionnement électrique, risque d'inondation, risque sismique, etc.) bien avant la date butoir de mi-septembre 2012. Il a été rappelé à cet égard que l'ensemble du Finistère étant classé zone de sismicité faible (niveau 2) les communes devaient tenir à la disposition des résidents une documentation sur la manière de se protéger contre ce risque, et avaient donc besoin de l'analyse en cours par EDF (le risque sismique concernant également les TAC et le barrage).

8. Divers

- Plusieurs membres de la CLI et la direction du site ont été interviewés par l'AFP qui prépare un dossier sur le démantèlement et sa reprise.
- Un groupe de travail (« Aarhus et Nucléaire ») du Haut Comité pour la transparence et l'information en matière de sécurité nucléaire a demandé à interviewer un certain nombre de membres de la CLI sur leur expérience du caractère effectif de la participation du public à la prise de décision dans le domaine du nucléaire. Il a été relevé à cet égard que les motivations et la méthode du Groupe étaient peu claires et la démarche auprès des membres de la CLI tardive. L'attitude active des commissaires lors de la dernière enquête publique Démantèlement a été soulignée. Des questions se posent cependant sur la participation réelle de tous les intéressés à des enquêtes publiques traditionnelles de proximité sur des sujets de l'ampleur du démantèlement. Il est quelque peu surprenant que le format des enquêtes publiques soit en somme peu ou prou le même quel que soit le thème abordé.
- Il a été relevé avec intérêt que les prescriptions de l'ASN pour la reprise du démantèlement incluaient la question du contrôle des plantes invasives. Il a été précisé à cet égard que la Comité consultatif environnement de Brennilis traiterait de cette question dans le cadre de la zone Natura 2000 gérée par le PNRA et que des rapprochements entre les différents intervenants (EDF, PNRA, Bretagne Vivante et municipalité de Brennilis) pourraient être intéressants.

